

2.4 Mobilité sociale

En 2015, 65 % des hommes français âgés de 35 à 59 ans relèvent d'une **catégorie socioprofessionnelle** différente de celle de leur père, selon l'**enquête Formation et qualification professionnelle** ► **figure 1**. Ce taux de **mobilité sociale** est resté globalement stable depuis 40 ans (64 % en 1977, 67 % en 1993). La nature de la mobilité sociale a en revanche évolué. Elle est de moins en moins liée à l'évolution de la structure du marché du travail. Le déclin de l'emploi agricole et l'extension du salariat ayant ralenti au milieu des années 1970, la **mobilité non verticale** (notamment entre indépendants et catégories de salariés) ne concerne plus que 23 % des hommes en 2015, contre 33 % en 1977. Les trajectoires **ascendantes** et **descendantes** entre catégories socioprofessionnelles de salariés sont toutes deux plus fréquentes, mais les déclassements sociaux ont davantage augmenté. Ainsi, en 2015, 28 % des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père et 15 % une position inférieure, contre respectivement 23 % et 7 % en 1977. En 2015, la mobilité sociale devient la plus forte pour les fils de non-salariés (hors agriculteurs), proche de celle des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés, pour qui elle baisse depuis 1993 ► **figure 2**.

En 2015, 71 % des femmes françaises âgées de 35 à 59 ans ne relèvent pas de la même catégorie socioprofessionnelle que leur mère. Ce taux de mobilité sociale a progressé de 12 points en 40 ans, principalement entre 1977 et 1993. Les trajectoires sociales des femmes par rapport à

leur mère, nettement plus favorables que celles des hommes par rapport à leur père, reflètent l'amélioration de leur place sur le marché du travail. En 2015, la mobilité sociale ascendante des femmes comparées à leur mère (40 %) est entre trois et quatre fois plus fréquente que la mobilité descendante (12 %) ; elle l'était trois fois plus en 1977 (17 % contre 6 %). La mobilité non verticale des femmes a, quant à elle, reculé davantage que celle des hommes, passant de 37 % en 1977 à 19 % en 2015. En 2015, la mobilité sociale devient la plus forte pour les filles de non-salariées et d'agricultrices ; en revanche, elle tend à se réduire pour les filles de femmes cadres depuis 2003.

Les mobilités ascendantes sont plus fréquentes depuis les échelons inférieurs de l'échelle sociale. Toutefois, elles se font le plus souvent vers les positions sociales les plus proches. En 2020, selon l'**enquête Emploi**, 39 % des fils et 35 % des filles d'un père employé ou ouvrier non qualifié sont employés ou ouvriers qualifiés, mais seuls 10 % d'entre eux et 7 % d'entre elles sont cadres ► **figure 3**. La transmission des inégalités entre générations reste importante : les hommes et les femmes de père cadre sont quatre fois plus souvent cadres que les fils et filles d'employé ou ouvrier qualifié. Si la mobilité ascendante des femmes est forte par rapport à leur mère, cela n'est pas le cas par rapport à leur père. En 2020, 26 % des filles d'un employé ou ouvrier qualifié sont confrontées à un déclassement social, contre 11 % des hommes issus de ce même milieu social. ●

► Définitions

La nomenclature de la **catégorie socioprofessionnelle** est ici légèrement remaniée : les employés et les ouvriers sont regroupés, puis distingués selon qu'ils sont ou non qualifiés.

La **mobilité sociale** désigne les situations où une personne relève d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle du parent auquel elle est comparée. Lorsqu'il s'agit de catégories de salariés, la mobilité est dite **ascendante** si la position sociale du fils ou de la fille est jugée supérieure à celle du parent, **descendante** si elle est jugée inférieure. La mobilité sociale est dite **non verticale** lorsqu'elle a lieu entre des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables, principalement quand l'un est salarié et l'autre non-salarié.

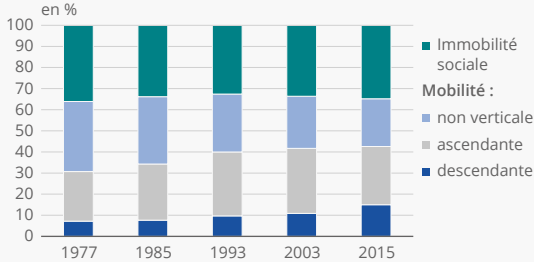
Enquête Formation et qualification professionnelle, enquête Emploi : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

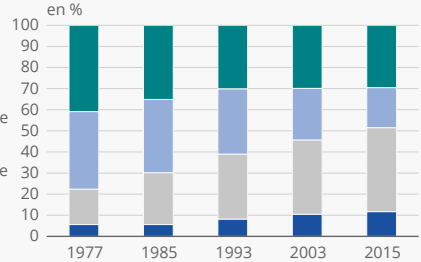
« La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.

► 1. Mobilité sociale observée de 1977 à 2015

a. Pour les hommes comparés à leur père



b. Pour les femmes comparées à leur mère



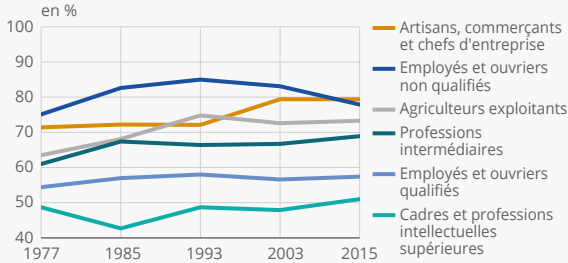
Lecture : en 2015, 65 % des hommes relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père ; pour 28 % des hommes, il s'agit d'une mobilité ascendante.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

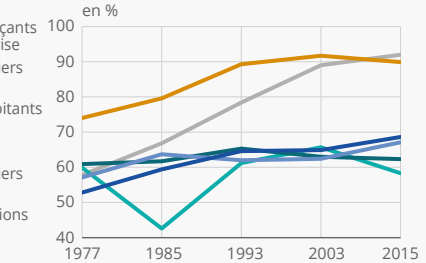
Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

► 2. Mobilité sociale selon la catégorie socioprofessionnelle du parent entre 1977 et 2015

a. Pour les hommes comparés à leur père



b. Pour les femmes comparées à leur mère



Note : les fortes variations entre 1977 et 1993 de la mobilité sociale des filles de mères cadres sont à considérer avec précaution, dans la mesure où les effectifs de mères cadres sont de plus en plus faibles en remontant dans le passé.

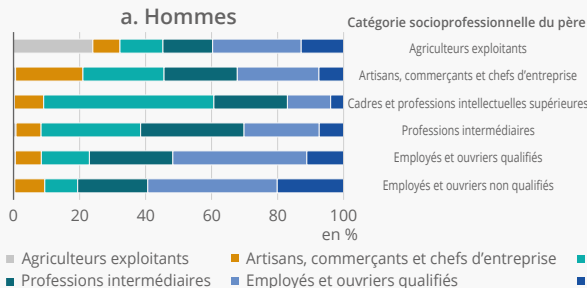
Lecture : en 2015, 78 % des hommes de père employé ou ouvrier non qualifié relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

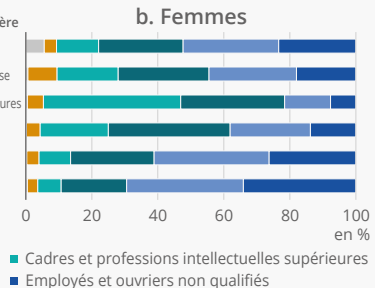
Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

► 3. Destinées sociales selon la catégorie socioprofessionnelle du père en 2020

a. Hommes



b. Femmes



Note : pour les femmes, la destinée sociale est mesurée en comparaison au père, car la profession de la mère n'est pas renseignée dans un grand nombre de cas dans l'enquête Emploi.

Lecture : en 2020, 8 % des hommes de père agriculteur exploitant sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Champ : France, femmes et hommes français en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquête Emploi 2020.